

COMMUNIQUE

Utilisation du personnel municipal et des emplois aidés

Nous constatons depuis quelques jours, à Saint-Pierre mais aussi dans d'autres communes, l'engagement en nombre d'employés municipaux et de titulaires d'emplois aidés dans la campagne électorale.

En faisant évoluer le statut des « journaliers autorisés » vers l'intégration et le statut de droit commun dit du contrat à durée indéterminé – c'était sous le majorat d'Elie Hoarau - nous pensions pourtant avoir fait un pas vers le respect et la protection des employés municipaux.

Il n'est évidemment pas question de contester aux employés le droit à l'engagement politique. Mais cet engagement massif est suspect quand on connaît les pratiques mises en œuvre par certains maires.

Les interventions municipales suite au 1^{er} tour et au 2^{ème} tour des présidentielles ne sont pas pour nous rassurer. Beaucoup d'auditeurs d'une radio privée ont pu entendre un adjoint au maire de Saint-Pierre s'en prendre directement au personnel municipal accusé de ne pas s'être déplacé pour voter ou d'avoir voté pour le candidat du changement soutenu par le PCR.

Il se dit même que la règle du « pont » quand un jour férié tombe un mardi (cette année les 1^{er} mai et le 8 mai) n'aurait pas été respectée en représailles contre l'« infidélité » de nombreux employés municipaux accusés d'avoir « mal » voté.

Cette pression inadmissible sur le personnel municipal et particulièrement sur les titulaires d'emplois aidés (« les emplois magouilles » comme les avait qualifiés un préfet) sont une des raisons pour laquelle le Parti communiste réunionnais (PCR) demande que soit créé « un comité de gestion des emplois aidés ».

La gestion de ces emplois financés par l'Etat ne doit pas servir de base à des manœuvres clientélistes méprisantes pour les employés. De plus ce comité permettra de mieux répartir ces emplois selon les besoins réels de chacun des territoires et dans une plus grande transparence.

Il est temps de mettre un terme aux méthodes de certains élus qui spéculent sur la misère en subordonnant l'obtention d'un emploi, d'un « pti contrat de travail » ou d'une titularisation à un engagement politique en leur faveur.

La permanence de la Petite-Ile objet de malveillance

Dans la nuit de vendredi à samedi, la permanence d'Elie Hoarau et de Tatiana Assing, à la Petite Ile, a été l'objet de malveillance. La banderole signalant la permanence a été arrachée. Des méthodes d'un autre temps que l'on ne peut que regretter. Les élections devraient être un moment de débat, surtout à un moment où des dizaines de milliers de Réunionnais et de Réunionnaises connaissent des difficultés importantes. Mais sans doute ceux qui ont commis cet acte malveillant n'ont-ils rien à proposer pour La Réunion.

Pour le Comité de soutien à Elie Hoarau et à Tatiana Assing
Yves Van Der Eecken (0692 67 30 17)